

LE SOCLE DU CSP SUR DE BONNES BASES

Le Conseil supérieur des programmes a consulté les organisations syndicales sur son projet de définition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture qui sera décliné en programmes disciplinaires.

Le CSP conçoit ce nouveau socle comme « le programme général » de la scolarité obligatoire qui « fait passer progressivement les jeunes de l'enfance à l'adolescence en construisant en eux et avec eux les connaissances et compétences indissociables qui leur permettront de s'épanouir personnellement, de s'insérer dans la société où ils vivront, de participer, comme citoyens, à son évolution, d'obtenir les diplômes qui leur ouvriront la porte de l'emploi et d'acquérir ainsi une culture commune qui leur servira de point de départ pour poursuivre leur formation tout au long de leur vie, quelle que soit la voie de formation choisie ». Le SNES-FSU se retrouve dans cette conception des objectifs des contenus enseignés qui répond aux équilibres construits pendant les débats de l'été 2012. Il a fait des propositions sur les cinq domaines

proposés par le CSP et sur les éléments permettant aux futurs rédacteurs des programmes de pouvoir décliner l'équilibre entre compétences et connaissances qui « sont donc les deux facettes complémentaires d'une authentique démarche d'apprentissage. »

Coup de pied de l'âne

Les contempteurs de la notion de culture commune, fanatiques du socle de 2005 et des compétences clés européennes, ayant le sentiment de perdre une bataille idéologique, rivalisent de déclarations méprisantes ou mensongères, se contentant d'arguments d'autorité ou de l'ordre de la pensée magique. Ils ne cachent plus leur haine des savoirs qui, pour eux, ne sont que des outils au service de compétences transversales dont, pourtant, nombre de chercheurs soulignent l'inopérationalité. En fait, leur refus du



mot « culture » cache mal leur conviction⁽¹⁾ que les élèves issus des milieux les plus défavorisés seraient incapables d'y entrer, d'en saisir l'essence et le pouvoir émancipateur... tout en se prévalant d'une volonté de démocratisation ! Le projet définitif sera remis courant juin au ministre qui a réaffirmé sa volonté de consultation des personnels en septembre. Le SNES-FSU continuera à porter les exigences des enseignants du second degré sur les contenus d'enseignement et les modalités d'évaluation. ■

R. H.

(1) « Parce qu'il (le socle commun) vise l'excellence culturelle pour tous, il ne garantit rien à personne. » Cp du SE-UNSA « Le CSP veut-il la mort du socle commun ? » du 23 mai 2014.